

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### SOLO ABSOLUTE BONDS AND CURRENCY FUND

Compartiment de l'OPCVM H2O INVEST

Code ISIN : FR0011036680 Action I (EUR)

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du compartiment est de surperformer, sur la durée minimale de placement recommandée supérieure à 3 ans, de 1,5% par an le taux du marché monétaire correspondant à la devise de référence de la classe d'actions, après déduction des frais d'exploitation et de gestion. L'objectif de l'action I EUR est de surperformer de 1,5% le taux d'intérêt interbancaire Limean (London Interbank Mean Rate) 1 mois en euro, après déduction des frais d'exploitation et de gestion. Le taux d'intérêt interbancaire Limean 1 mois en Euros calculé sur une période glissante de 30 (trente) jours.
- La politique d'investissement du compartiment repose sur une gestion mettant en œuvre des positions stratégiques et tactiques, directionnelles et relatives (arbitrages) ainsi que des positions à court terme sur les marchés de taux et de devises internationaux. Au niveau du portefeuille, ces positions seront calibrées et le portefeuille sera construit de manière à respecter une Value at Risk (VaR) hebdomadaire maximale estimée à 1,25% l'an avec un niveau de confiance de 99,5%. Cette contrainte de gestion devrait générer une volatilité annuelle ex-post d'environ 2% à l'horizon d'investissement. La performance du Compartiment est davantage liée aux évolutions relatives entre les classes d'actifs, les marchés et les instruments (positions en valeur relative et arbitrages) qu'à la direction générale de ces marchés (positions directionnelles). Pour chaque catégorie d'actifs, l'exposition est une décision d'investissement distincte prise indépendamment des autres classes d'actifs. L'allocation d'actifs n'est que le résultat de décisions d'exposition sur les classes d'actifs individuelles. La stratégie d'investissement repose sur une approche active, globale et « top-down » et repose en particulier sur une triple analyse macroéconomique, de flux de capitaux et d'évaluation des prix du marché. La sensibilité globale du portefeuille s'inscrira dans une fourchette comprise entre [-4; +4].

Ce compartiment a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.

- Le portefeuille du compartiment couvre un univers d'investissement d'obligations gouvernementales de l'OCDE, d'obligation non gouvernementales OCDE et des obligations tant gouvernementales que non gouvernementales non OCDE. Au moins 60% de l'actif net du Compartiment sera investi en permanence dans des instruments internationaux à revenu fixe dont jusqu'à 100% de l'actif net du Compartiment en obligations et instruments du marché monétaire émis ou garantis par des entités publiques de l'OCDE sans limite de notation (y compris les gouvernements, les souverains, les organismes gouvernementaux, les entreprises supranationales, les agences internationales, les sociétés parrainées par l'État); jusqu'à 20% des actifs nets du Compartiment en obligations émises par des États non membres de l'OCDE, en devises dures (USD, EUR, GBP, JPY) et en devises locales, sans limite de notation; et jusqu'à 5% de l'actif net par émetteur.
- Le compartiment peut être exposé jusqu'à 40% de l'actif net sur les indices iTraxx et iBoxx uniquement. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sur sa propre méthodologie. Ces titres peuvent également répondre à une contrainte de notation minimale à l'acquisition équivalente à BBB- dans l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch Ratings, Baa3 dans celle de Moody's, ou une notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion. En outre, les obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales émises par l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et la Grèce sont soumises à la limite agrégée de 30% de l'actif net, dont de 20% de l'actif net pour tous les titres dont l'échéance est supérieure à 1 an, 10% de l'actif net pour les obligations non-Investment grade avec une échéance supérieure à 1 an, de 12,5% de l'actif net par émetteur de catégorie Investment grade et de 5% de l'actif net par émetteur non-Investment grade. Pour les autres pays, le Compartiment peut être investi jusqu'à 10% en obligations gouvernementales ou quasi-gouvernementales non-Investment grade dans une limite de 2,5% par émetteur.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour tirer parti de ses positions.
- Le compartiment capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque et de rendement de niveau 3 indique l'exposition de la SICAV aux marchés internationaux de taux et de change dans le cadre d'une stratégie flexible recherchant une performance absolue.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	10,00%
----------------	--------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.  
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.  
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le compartiment sur le dernier exercice

Frais courants	0,25%
----------------	-------

### Frais prélevés par le compartiment sous conditions de performances

Commission de surperformance	10% de la surperformance du compartiment par rapport à l'indicateur de référence, EUR Limean Rate 1 mois, + 1,5% l'an, soit 0,00% pour l'exercice précédent.
------------------------------	--

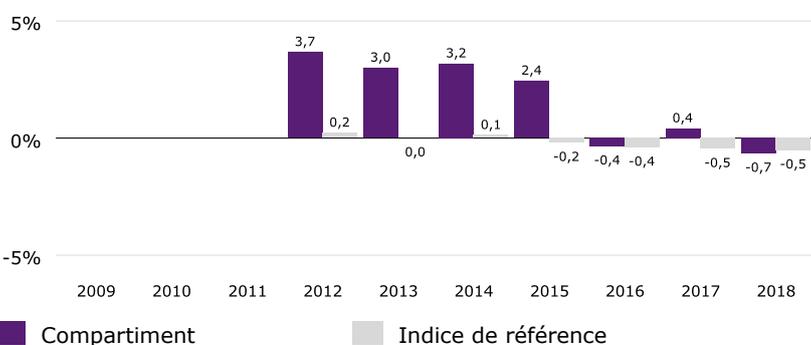
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).**

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le compartiment.
- **Année de création du compartiment** : 2011.
- **Année de création de l'action I (EUR)** : 2011.
- **Devise** : EURO.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du compartiment sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : H2O AM LLP – 10 Old Burlington Street – London W1S 3AG, Grande Bretagne ou à l'adresse électronique suivante : [info@h2o-am.com](mailto:info@h2o-am.com).
- Les informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.h2o-am.com](http://www.h2o-am.com).
- La responsabilité de H2O AM LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.